



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 20 mai 2021

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Joseph SEGURA.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Monsieur Roger ROUX, Madame Michelle SALUCKI,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 21-5 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières du SDIS des Alpes-Maritimes - Année 2020 - Budget principal

En application des articles L. 3241-1 et L. 3213-2 du code général des collectivités territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes durant l'année 2020 doit être présentée à l'assemblée délibérante et annexée au compte administratif de l'exercice.

Budget principal :

ACQUISITIONS

| Désignation du bien | Localisation | Références cadastrales (superficie) | Identité du cédant | Conditions | Montant |
|---------------------|---|--|-----------------------------|------------------------------|---|
| TERRAIN | Route de Levens Quartier Brocarel 06690 TOURRETTE-LEVENS | Section A n°2625 2 498m ² issue d'une division de la parcelle A n°557 Section A n°2628 1 608m ² issue d'une division de la parcelle n°561 | Commune de TOURRETTE-LEVENS | Acquisition par acte notarié | A titre gratuit <i>Valeur estimée: 290 000,00€</i> |

CESSIONS

| Désignation du bien | Localisation | Références cadastrales (superficie) | Identité de l'acquéreur | Conditions | Montant |
|---------------------|--------------|-------------------------------------|-------------------------|------------|---------|
| NEANT | | | | | |

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, au titre de l'année 2020, concernant le budget principal.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY